

# La formation en entreprise bridée par le Pacte d'excellence

L'IFAPME tire la sonnette d'alarme. Dans un courrier envoyé vendredi dernier à leur ministre de tutelle Eliane Tillieux, les membres du comité de gestion de l'institut de formation en alternance et des indépendants et PME dénoncent les dangers que pourrait entraîner le futur Pacte d'excellence de la Communauté française.

La situation est, selon eux, kafkaïenne. À l'heure où le gouvernement de la Région wallonne fait de la filière de la formation en alternance un axe prioritaire pour lutter contre le chômage, «différents avis repris dans l'ébauche du Pacte d'excellence viennent briser l'élan donné dans la formation des jeunes en entreprise». L'IFAPME pointe le rallongement du tronc commun jusqu'à 15 ans ou l'obligation scolaire à temps plein

jusqu'à 18 ans. «Les avis dénigrent la formation professionnelle, assure Jacques Bounameaux, l'administrateur général de l'IFAPME. Il est réaffirmé que l'enseignement s'occupera du jeune jusqu'à ses 18 ans. Cet avis signifie que le jeune ne pourra plus venir à l'IFAPME avant ses 18 ans.»

Du côté du cabinet de la ministre de l'Enseignement en Communauté française, on tente de déminer la fronde. «Tous ces avis rendus n'ont pas encore fait l'objet d'une décision politique.»

**«Les avis dénigrent la formation professionnelle.»**

**JACQUES BOUNAMEAUX**  
ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL  
DE L'IFAPME

## L'IFAPME tacle le Pacte d'excellence

L'IFAPME estime que la version actuelle du Pacte d'excellence freine la formation des jeunes en entreprise.

**FRANÇOIS-XAVIER LEFÈVRE**

**A** l'heure où le gouvernement de la Région wallonne fait de la filière de la formation en alternance un axe prioritaire pour lutter contre le chômage, le Pacte d'excellence en négociation entre les acteurs du monde de l'enseignement au sein de la Communauté française pourrait venir brider la formation des jeunes en entreprise. Une situation kafkaïenne que dénonce l'IFAPME (Institut de formation en alternance et des indépendants et PME).

**«Dénigrement de la formation professionnelle»**  
À l'IFAPME, on ne décolère pas! Les avis rendus

par les groupes de travail formés par le gouvernement de la Communauté française en vue de bâtir une position commune sur le futur Pacte d'excellence ont fait bondir les membres du comité de gestion. «Ce Pacte n'a pas pris en compte la formation professionnelle. Alors que toutes les mesures que nous avons prises portent leurs fruits auprès des jeunes, le Pacte pourrait plomber tout ce travail», estime Antonio Di Santo, le président du Comité de gestion de l'IFAPME. «Les avis dénigrent complètement la formation professionnelle», assure de son côté Jacques Bounameaux, l'administrateur général. L'institution rappelle que 4.500 jeunes, âgés de 15 à 26 ans, ont suivi une formation en alternance chez eux l'année dernière.

Très remontés, les membres du comité de gestion de l'IFAPME ont adressé un courrier vendredi dernier à leur ministre de tutelle

Eliane Tillieux. «Madame Tillieux doit régler le problème rapidement. Le gouvernement wallon a déclaré dans sa Déclaration de politique régionale que la formation via l'IFAPME est prioritaire, ce Pacte d'excellence ne tient pas la route», assure Antonio Di Santo.

Les responsables de l'IFAPME redoutent particulièrement les effets négatifs liés au rallongement du tronc commun jusqu'à 15 ans. «Le changement envisagé amènera un allonge-

**RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL**  
DIFFICILE À METTRE EN PLACE À L'IFAPME

La ministre de l'Emploi Eliane Tillieux

(PS) a demandé voici quelques mois au comité de gestion de l'IFAPME d'étudier la possibilité de réduire le temps de travail pour les **400 personnes** employées dans l'institution. Si le projet n'a pas encore fait l'objet d'une analyse au sein de l'IFAPME, ni même d'une concertation avec la ministre, la faisabilité pose déjà questions. «On peut y mettre toutes les louanges qu'on veut, une réduction du temps de travail attaque l'organisation d'une entreprise. Or, l'IFAPME est une institution décentralisée avec **15 antennes en Wallonie**. Même si vous engagez du personnel pour compenser cette réduction, c'est très difficile à mettre en place. Il est pourtant primordial que l'on continue à répondre à notre mission de service public dans nos antennes décentralisées», estime Antonio Di Santo, président du comité de gestion de l'IFAPME. **F.-X.L.**

ment du tronc commun jusqu'à 15 ans. Cela signifie que le jeune arrivera plus tard - à 16 ans - dans

la filière en alternance. C'est bien trop tard! Si on prend un jeune à l'âge de 15 ans, c'est encore possible de l'insérer dans le biotope de l'entreprise», explique Jacques Bounameaux qui rappelle que le contrat de gestion de l'IFAPME stipule que son institution est un acteur de référence pour les jeunes à partir de 15 ans.

Mais ce qui a surtout fait l'effet d'une bombe, c'est la réaffirmation de l'obligation scolaire à temps plein jusque 18 ans. «Dans l'avis, il est réaffirmé que l'enseignement s'occupera du jeune jusqu'à ses 18 ans. Cet avis est exclusif, cela signifie que le jeune ne pourra plus venir à l'IFAPME avant ses 18 ans. Il faut bien se rendre compte que si un jeune doit attendre 18 ans pour choisir, il sera démotivé.»

Le président de l'IFAPME regrette l'approche choisie dans ce Pacte. «La priorité est plus forte pour la présence du jeune en classe au dépens de l'alternance en entreprise. Ce pacte va à l'encontre des déclarations du gouvernement wallon. Nous sommes évidemment prêts à collaborer avec l'enseignement mais pas si une mesure vient casser notre dynamique.»

## Discussions pas terminées

Au cabinet de la ministre de l'Enseignement Marie-Martine Schyns (cdH), on tente de déminer le début de la fronde en apportant quelques nuances. «Il ne faut pas oublier que tous ces avis rendus n'ont pas encore fait l'objet d'une décision politique. Il y a encore des discussions. Il faut également tenir compte des bases rendues dans les différents avis. L'idée n'est certainement pas de casser la filière en alternance. Dans le document de synthèse, les acteurs invitent le gouvernement (de la Communauté française, NDLR) à se saisir de la question de l'articulation entre le secteur de l'enseignement et celui de la formation avec les instances régionales. Il est également indiqué que certains métiers doivent pouvoir être organisés en alternance sur l'ensemble du parcours. Les discussions ne sont donc pas terminées», explique Eric Etienne, le porte-parole de la ministre.

**«Les avis du Pacte dénigrent la formation professionnelle.»**

JACQUES  
BOUNAMEAUX  
ADMINISTRATEUR  
GÉNÉRAL DE  
L'IFAPME

**18  
ans**

En réaffirmant l'obligation scolaire à temps plein jusqu'à 18 ans, le Pacte empêcherait la formation des jeunes en entreprises.

# Barbara Trachte, députée Ecolo en Fédération Wallonie-Bruxelles «Sans réforme du maternel, ce sera l'échec»

## LES PHRASES CLÉS

«Je ne râle pas, mais c'est une réforme sur plusieurs législatures. Cela oblige à créer du consensus avec l'opposition.»

«Depuis le début, le gouvernement est passif.»

**NATHALIE BAMPS**

**L**e Groupe central qui pilote le Pacte d'excellence se réunit pour la première fois aujourd'hui pour intégrer les critiques syndicales faites au projet, et déterminer le phasage des mesures. Ecolo, par la voix de sa députée en Fédération Wallonie-Bruxelles Barbara Trachte avertit: sans l'adhésion de l'opposition, on ira droit dans le mur.

**Ecolo soutiendra ce Pacte, ou pas?**

Il faut qu'il aboutisse, le statut quo n'est pas possible. Mais on ne nous a encore rien demandé. Je ne râle pas, mais c'est une réforme sur plusieurs législatures. Cela oblige à créer du consensus avec l'opposition. Le gouvernement n'en fait rien. Mon téléphone est allumé depuis trois ans. Si c'est mal emmanché c'est de leur faute. Et si c'est détricoté par la suite, ce le sera aussi.

**Que pensez-vous de la réaction des syndicats?**

C'était prévisible. Depuis le début, le gouvernement est passif sur le fait d'impliquer les enseignants, il les traite comme des exécutants.

**Vous avez dénoncé les moyens mis dans la campagne de communication qui va être lancée. Mais les derniers événements ne montrent-ils pas que cette campagne**

**est plus que jamais nécessaire?**

C'est trop tard. Et ici, on communique sur la mise en œuvre, c'est presque insultant. C'est un sirop pour faire avaler la pilule.

**Mais Madame Schyns l'assume...**

On aurait pu utiliser ces moyens à d'abord consulter les enseignants, et leur expliquer la nécessité de réforme. On ne change pas les pratiques dans les classes si on ne conscientise pas d'abord les enseignants.

**La réforme de la formation initiale des enseignants n'est pas incluse dans le Pacte mais annexée. Une erreur?**

Oui, c'est le levier de changement le plus important. Si un enseignant ne sait pas comment enseigner autrement, il ne se passera rien. Mais cette réforme est négociée en parallèle, sans que l'on sache le contenu. Demotte dit que c'est presque prêt, que ça rentrera en vigueur en 2019. Mais 2019, c'est la prochaine législature...

**Était-il possible d'aller plus vite?**

Cela fait depuis 2009 que Marcourt est compétent pour cette matière. Cela fait longtemps qu'on aurait pu avancer.

**Pour vous, cet allongement du tronc commun est justifié?**

Oui, avoir des ambitions fortes pour tous les élèves, les amener tous ensemble le plus loin possible, c'est une philosophie à laquelle

j'adhère complètement. Et cela doit aller jusqu'à 15 ans. Mais il ne faut pas réduire la réforme du tronc commun à l'allongement d'un an. Cela demandera des changements importants dans la manière d'enseigner.

**Ne veut-on pas en faire trop?**

L'histoire le dira... Il y a beaucoup de choses dans le Pacte, j'imagine qu'il en restera au final certaines, et pas d'autres...

**Quels sont les éléments qu'il faut absolument garder?**

La réforme de l'enseignement maternel est indispensable. Si cela ne se fait pas, ce sera un échec. Ensuite, on en a parlé, il y a la formation initiale, et l'allongement du tronc commun.

**Quel est le point le plus négatif?**

Pour moi c'est le point qui concerne le pilotage. Mais c'est déjà voté, et nous avons voté contre. Notre crainte, c'est ce principe de pilotage par résultat. On veut imposer des obligations de résultat chiffré aux écoles et aux enseignants. Quand on parle de faire d'un jeune un citoyen critique, actif dans la société, cela implique qu'il ait une série de savoirs et compétences vérifiables dans les épreuves externes, mais c'est réducteur. Il faut des indicateurs qualitatifs. On parle d'êtres humains...

**Lire l'interview complète sur [www.lecho.be](http://www.lecho.be)**

«On ne change pas les pratiques dans les classes si on ne conscientise pas.»